

Circulaire n° 2020-970-D	Vacance des emplois de directeur régional CMAR Nouvelle-Aquitaine	Direction générale
-----------------------------	--	-----------------------

Le Directeur général

Paris, le 13 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la création de la future Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine, je porte à votre connaissance les emplois vacants suivants :

- directeur(trice) régional(e) de développement économique et territorial,
- directeur(trice) régional(e) de la formation,
- directeur (trice) régional(e) des affaires générales,
- directeur (trice) régional(e) des ressources humaines
- directeur (trice) régional(e) de la communication et de la stratégie commerciale,
- directeur (trice) régional(e) adjoint des affaires générales.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les offres sur le portail de l'artisanat, rubrique Les CMA recrutent.

Par ailleurs, vous voulez bien relier ces informations auprès des agents de votre CMA.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Julien GONDARD

---

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations  
Copie à Mmes et MM. les Présidents de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**CMA FRANCE**

12, avenue Marceau • 75008 Paris • +33 1 44 43 10 00

[www.cma-france.fr](http://www.cma-france.fr) • [info@cma-france.fr](mailto:info@cma-france.fr)

 • [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004